

Conseil d'école du 28 juin

Personnes présentes : Mr Pittel, Mme Sztendera, Mr Deféraudy, Mme Robin, Mr Reyssat, Mme Lavigne, Mme Deshayes, M. Lerenard, Mme Bachelier, Mme Anger, Mme Ador, Mme Renouf, Mme Jeanne, Mme Mary, Mr Dutron, Mme Mennier

Personnes excusées : Mme Prevel, Mme Savary, Mme Lefèvre, Mme Lerebours, Mme Chrétien, Mme Charrier, Mme Gimbert, Mme Hue.

Ordre du jour :

1/ Bilan de l'année (point sur la crise sanitaire et conséquences sur nos actions prévues sur l'école) 2/ Effectifs de l'école pour l'année prochaine 3/ Informations diverses 4/ Demandes à la municipalité 5/ Constitution du bureau de vote 6/ Questions des parents d'élèves.

1/ Bilan de l'année et crise sanitaire

Plusieurs protocoles se sont succédés dans l'année. Nous sommes aujourd'hui au niveau 1. Le port du masque n'est plus obligatoire pour les enfants comme les adultes. Toutefois, il est vivement conseillé de le porter lorsqu'il y a un cas positif dans la classe ou lorsque nous sommes cas contact. Cette année, nous n'avons pas subi de confinement mais des brassages d'élèves interdits durant de nombreuses semaines et beaucoup de cas de covid sur l'école entre janvier et les vacances d'avril (près de 90). Nous avons eu énormément d'absents ce qui a rendu l'avancement des apprentissages difficiles durant cette période. C'est une phase qui a été compliquée, pour les parents, comme pour les enseignants, lorsque nous étions absents et pas toujours remplacés. Les sorties scolaires ont été réalisées en toute fin d'année ; il était difficile de prévoir dans un tel contexte. Les sorties prévues ont été compliquées au vu des difficultés pour obtenir des transports. Deux dépistages ont été proposés aux familles, dont le dernier en mai qui n'a pas révélé de cas positif. Quelques nouveaux cas sont apparus depuis 10 jours...

2/ Effectifs de l'année prochaine

Fermeture d'une classe à la rentrée. Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 162.

15 PS inscrits + les 2 TPS de cette année soit 17 PS et inscription de 4 TPS de janvier et février. Soit 21 TPS/PS pour la rentrée prochaine. 17 CM2 partent et 19 nouvelles arrivées en TPS/PS + 6 nouveaux inscrits pour la rentrée.

Quelques départs ont été annoncés, 5 (déménagements et vers le privé) et peut être 2 affectations en ULIS.

Soit 165 élèves pour la rentrée prochaine. Les chiffres peuvent évoluer pendant l'été

21 TPS/PS ; 25 MS ; 25 GS ; CP 23 ; CE1 13 ; 18 CE2 ; 22 CM1 ; 18 CM2

Au vu des chiffres et des préconisations nationales qui demandent maximum 24 élèves en GS, CP, CE1, la répartition suivante est envisagée en maternelle (mais pas certaine en fonction des affectations et de l'évolution des chiffres durant l'été).

TPS GS soit 4 TPS et 18 GS ; PS GS soit 17 PS et 7 GS ; MS à 25 ; CP à 23 et les classes suivantes seront autour de 24 élèves : CE1/ CE2 ; CE2 /CM1 ; CM1 /CM2.

Cette répartition en maternelle permettrait d'avoir des GS plus autonomes et favoriserait l'entrée des TPS PS avec des élèves qui connaissent l'école. L'après-midi, 2 maîtresses pour les GS de 13H35 à 15H. La répartition des élèves sera affichée comme tous les ans au portail le jour de la pré-rentrée. Ce schéma des classes peut être amené à évoluer durant l'été mais il y aura forcément des classes à doubles niveaux. La répartition se fait sur des critères pédagogiques (classes hétérogènes), séparation des fratries et de certains enfants.

Date de visite de l'école pour les TPS et PS : jeudi 23 juin à 18H 30

Au sein de l'équipe

Mme Charrier et Mme Gimbert ont dû participer au mouvement (de par la fermeture). Mme Gimbert a eu une affectation.

Mme Chrétien et Mme Mary souhaitent rester sur l'école mais pas de nouvelles pour le moment. Elles connaîtront normalement leur affectation de poste le lundi 4 juillet. Si elles ne restent pas, des nouvelles personnes seront nommées pour compléter les temps partiels sur l'école.

Les titulaires de l'école resteront sur les niveaux dans lesquels ils ont l'habitude d'enseigner au sein de l'école.

Ajout après le Conseil : Mme Mary et Mme Chrétien restent sur leur poste à la rentrée.

3/ Informations diverses Projet d'école et sécurité

Projet d'école : ce qu'il a été possible de mettre en place cette année.

Axe 1 : plus d'équité pour plus de réussite

Objectif 1 : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux.

Ces derniers sont réalisés toutes les semaines mais quelques actions plus spécifiques ont été menées concernant le dire : GS ont présenté une histoire au MS et au CP. CP ont lu des comptines aux GS et aux CE1. Pas d'autres projets à l'oral dû au Covid, sauf dans la classe mais pas entre classes, ex : CE2 présentent de livres à la classe / CE1 présentation d'objets. Concernant « Ecrire » : 2 projets MS CP , écrire une carte de bonne année à la personne de son choix.

Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

Objectif : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles

Quelques actions : correspondance avec la Belgique GS et les CM2 avec la Réunion (qui n'a pu aboutir). Présentation d'artistes pour l'exposition de l'école et visites de l'exposition de Nils Udo au musée pour toutes les classes. Réalisation de fiches documentaires sur les animaux dans plusieurs classes en élémentaire pour aborder notamment le point de vue scientifique.

Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Objectif : Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

Actions : distribution de la plaquette de début d'année, exposition à l'école sur le thème de l'année, visite de l'école pour les nouveaux inscrits, fête de l'école du 1^{er} juillet, remise en route du site internet de l'école.

Remarque d'un parent d'élève : *Domage que la visite du collège tombait le même jour que l'exposition.*

Réponse des enseignants : *Nous en tiendrons compte les prochaines fois.*

Thème de l'année prochaine : continuité sur le développement durable en ajoutant l'agriculture.

Point sécurité :

Un exercice PPMS confinement a été réalisé le 5 avril.

Un exercice incendie a eu lieu le 1^{er} avril. Tout s'est bien passé ; l'évacuation des élèves a été faite en moins de 4 minutes.

Une demande pour avoir une nouvelle alarme pour le PPMS risques majeurs est en cours auprès de la municipalité. Le contrat de la municipalité avec la société actuelle se termine à la fin de l'année 2022. Un contrat avec une nouvelle société sera très certainement pris afin que les alarmes soient aux normes le plus rapidement possible.

Sorties réalisées sur le trimestre :

*TPS PS et MS :

- Rencontre sportive sur rondes et jeux dansés.
- Visite du musée et de l'exposition de Nils Udo le 16 juin.
- Sortie à la forêt de Cerisy avec une animatrice qui a présenté une partie de la forêt sur le thème des contes, le mardi 26 avril.
- Sortie à Granville à l'aquarium avec 2 animations le lundi 27 juin.

*GS :

- Rencontres pour la danse le 28 février au gymnase à Agneaux

*GS et CP :

- Sortie au pavillon des énergies et au musée de saint Lo le 10 juin.
- Sortie à la mer à St Martin de Bréhal avec le centre PEP le 23 juin.

*CE1 et CE2 :

- Musée - Exposition Nils Udo (land art) le 28 avril.

- Théâtre - Des rêves dans le sable, début mai

- Sortie au centre PEP de Montmartin sur mer - Découverte du littoral le 4 juillet.

- Permis piéton pour les CE2 avec la présentation par un intervenant de la gendarmerie suivi d'une évaluation. A été enrichi également par des apprentissages sur le PAS (protéger - alerter - secourir). Action qui sera très certainement renouvelée pour les prochaines années scolaires.

***CM1 et CM2 :**

- Visite et travail en atelier au musée de St Lô autour de Nils Udo le 29 avril 2022.

- Sortie « sécurité-orientation en ville » à St Lô le mardi 3 mai 2022 pour travailler la lecture de plan et le déplacement piéton en sécurité.

- Cycle « cheval » les 31 mai, 2 et 3 juin au Picotin à St Lô et le jeudi 9 mai à Graignes.

***CM2 :**

- 5 avril : intervention de M. Lerenard en CM2 pour présenter le rôle du Maire et l'utilité de l'engagement du citoyen dans une commune.

- 3 mai : Sortie Sécurité orientation des CM1-CM2 à Saint-Lô.

- 6 mai : Intervention de l'infirmière scolaire en CM2 sur la puberté.

- 16 mai : intervention en CM2 de la brigade de contact de la gendarmerie pour présenter leurs missions et leur rôle dans la société.

- 19 mai : intégration pendant une journée entière des CM2 au collège de Canisy pour y découvrir les lieux et son fonctionnement.

Mr Reyssat se questionne sur l'utilité pour les élèves de la venue des gendarmes pour présenter leur l'aspect répressif de leur métier.

Mr Dutron rappelle qu'ils viennent présenter leurs missions tous les ans et ce à quoi sert la gendarmerie au sens large du terme dans la société et dans le respect des lois. Ils ne présentent pas uniquement le côté répressif mais également et surtout l'aide qu'ils peuvent apporter aux citoyens. Cela entre donc dans les programmes du cycle 3 en éducation civique. L'aspect répressif a été évoqué suite aux questions des élèves.

Mr Deféraudy : Allez-vous faire un potager ?

Mme Mennier : l'équipe enseignante y a songé mais cela soulève des problèmes comme les allergies , le suivi du potager lors des vacances etc.... Des plantations ont été faites au sein des classes cette année.

Toutes les classes de la GS au CM2 sont allés à la **piscine**.

Le carnaval a été reporté au vendredi 6 mai à cause d'une tempête annoncée. Les photos sont sur le site de l'école, défilé de toutes les classes en séparant les 3 pôles avec musique et bataille de confettis ensuite.

Fête de l'école le 1^{er} juillet, début à 18h30. Chaque classe présentera son projet, en alternance avec les chorales des trois cycles. Juste après, l'APE organise un apéro concert.

Remerciement à l'APE pour la subvention accordée (jusqu'à 250€ par classe en plus de ce qui a déjà été versé). Cela a permis davantage de sortie. Tout le budget n'a pas été utilisé.

Parole à l'APE :

Toutes les actions ont bien fonctionné, ils sont bénéficiaires. Plusieurs actions sont prévues dès la rentrée : ventes de biscuits, de plateaux repas à emporter, de sapins, spectacle de Noël le 2 décembre.... Beaucoup de réservations pour l'apéro concert qui suit la fête de l'école. Le bilan sera réalisé après ce dernier.

4/ Demandes à la municipalité

GS : Serait-il possible d'acheter et d'installer le tableau magnétique ? (Demandé en conseil d'école).

Mme Deshayes confirme que le tableau est commandé et sera installé dès la réception.

CP : - Serait-il possible de reculer le vidéoprojecteur (comme chez les CM) ?

- Les portes coulissantes du placard bleu (situé au fond de la classe) coulisent très mal. Serait-il possible de regarder cela ?

Mme Deshayes confirme que cela sera fait pendant les vacances.

- Les volets roulants (2/4) restent toujours bloqués. Avons-nous une solution pour régler cela ?
Une société viendra le 29 juin faire un diagnostic, pour savoir ce qu'il est possible de faire ou non.
Théoriquement, cette société est en capacité de réparer les dysfonctionnements.

CP : La lumière du vidéoprojecteur est « bleue » au lieu d'être blanche. Est-ce normal ?

Mme Deshayes Auguste est passé, mais pour le moment la question n'est pas solutionnée.

CE2 :

- Idem que pour les CP, certains volets roulants restent fermés. Même réponse que pour les CP.
- Serait-il possible de récupérer la bibliothèque actuellement chez les CE1 puisque la classe ferme ?
Si la bibliothèque est fixée au mur elle restera dans la classe CE1, si elle est mobile, Mme Jeanne pourra la récupérer pour sa classe.

CM1 : Le détecteur de CO₂ sonne trop souvent et on ne peut pas aérer assez car 2 fenêtres sont condamnées (donc fermées) à cause des volets roulants. Si on ne peut pas les changer pourrait-on les enlever ?

Mme Deshayes : les capteurs sont réglés aux normes. Si le problème de volet roulant est bien réglé pour la rentrée, cela ne devrait plus poser de problème.

Maternelles : durant l'été, pouvez-vous réparer les vélos de maternelle ?

Mme Deshayes confirme que cela sera fait durant l'été.

Concernant l'informatique, la municipalité envisage de travailler avec une autre société. La nouvelle société interviendra le lundi 4 juillet afin de tester le NAS. Puis un audit sera fait. Il sera également possible d'acheter des choses auprès d'eux (comme les tablettes) car ils sont aussi revendeurs de matériel informatique.

L'équipe tient à remercier la municipalité pour la pose des capteurs de CO₂, pour le sable remis chez les maternelles, pour les rideaux chez les MS, pour le renouvellement des chaises des maternelles (26 chaises colorées) demandées en investissement, pour les petits travaux réalisés entre 2 conseils, pour la subvention versée pour le projet équitation (10 euros par élèves) et de façon générale, pour la communication et la réactivité de la municipalité lorsqu'un problème est soulevé à l'école.

5/ Constitution du bureau de vote

Le bureau est chargé d'aider à la préparation du matériel de vote. Il est épaulé en cela par les délégués de parents d'élèves de l'année scolaire 2021/2022 pour la rentrée 2022/2023.

Il doit aussi aider à la préparation des élections en informant les familles des modalités du scrutin et de leur possibilité de se présenter comme délégué.

Il est enfin chargé d'organiser la tenue du bureau de vote et le dépouillement du scrutin.

La directrice aura besoin de deux parents délégués et d'un enseignant pour le dépouillement. Mr Deféraudy et Mme Lavigne se proposent ainsi que Mme Anger .

Toutefois, il est possible que le vote se déroule différemment, par le biais de la voie électronique. Si tel est le cas pour la rentrée, alors il nous faut d'abord voter ce changement en CE.

Mr Dutron souligne que pour le moment, le logiciel en question n'existe pas encore. Ce n'est pas garanti, néanmoins, si ce logiciel est mis en place dans l'été, il est nécessaire de faire le vote dès ce conseil d'école.

Voix pour : 13 + 2 pour la municipalité. Voix contre : Pas de contre. Abstention : 1.

6/ Questions des parents d'élèves

1) Je suis très inquiet des conséquences présentes et futures du bouleversement climatique causé par le mode de vie occidental (inégalités géographiques et sociales, migrations humaines se chiffrant en milliards lorsque nos enfants seront adultes, insécurité alimentaire généralisée, températures létales en France aussi, etc....).

Afin de ne pas laisser un monde empreint de tensions alimentaires et sociales, et donc de guerres, à nos enfants, j'aimerais que l'Ecole, en plus du côté pédagogique des mots d'amour pour la planète et l'écologie, en montre des preuves dans ses actes.

Serait-il envisageable de porter un projet d'envergure, permettant effectivement de réduire l'impact des humains sur les émissions de gaz à effet de serre ?

Ceci pourrait se faire dans différents domaines. Celui de l'alimentation carnée me paraît être à la fois le plus simple et le plus efficace.

En effet, le remplacement des aliments d'origine animale par des équivalents végétaux permettrait de réduire de 75% les surfaces nécessaires à la production alimentaire dans le monde (soit l'équivalent des USA + Australie + Chine + UE). Cela pourrait aussi permettre de stocker la totalité du budget d'émission de CO₂ estimé pour limiter le réchauffement global à 1,5°C.

Le fait de proposer un repas végétarien par semaine (loi Egalim depuis le 1er Janvier dernier) n'étant pas encore respecté (semaines 17 et 19, et sans doute aussi les semaines 8, 22 et 27 si les pizzas ne sont pas végétariennes), pourrait-on envisager d'accélérer sur ce sujet ?"

Réponse des enseignants

En ce qui concerne l'école, le thème de cette année était bien axé sur le développement durable avec des enseignements portant sur le sujet notamment dans le domaine des sciences, de l'EMC, de la géographie, des lectures documentaires. Nous avons donc travaillé à notre niveau et en lien avec les programmes.

Réponse de la municipalité : Il est vrai que les semaines 17 et 19, le repas végétarien n'a pas été respecté. Pour les semaines 8, 22 et 27, il s'agissait de pizzas végétariennes, ce qui respecte la loi Egalim.

La municipalité est contre le remplacement des aliments d'origine animale par certains équivalents végétaux. Elle souligne qu'elle ne souhaitera plus à l'avenir revenir sur les questions portant sur les repas végétariens à la cantine (3^e conseil où le sujet est évoqué). Elle s'engage par contre à répondre à cette demande, lorsque la majorité des parents demandera une alimentation exclusivement végétarienne.

Il n'est pas possible d'imposer un mode d'alimentation à toute une collectivité. Il s'agit d'un service public avant tout. La municipalité a des retours positifs des parents en général. Chacun est libre de ne pas mettre ses enfants à la cantine.

Mr Dutron s'est renseigné auprès des écoles voisines ; l'une d'elle par exemple, a choisi de faire venir chaque jour des plats préparés , servis dans des barquettes en plastique et venant d'Avranches avec des contrats assez contraignants pour la commune. Il remarque que la cantine de notre école en comparaison est de qualité.

Municipalité : Un travail a été mis en place avec des producteurs locaux depuis le 1^{er} septembre 2021 ainsi qu'un repas végétarien, c'est-à-dire avant la loi. Les repas sont préparés sur place. La municipalité estime que cette proximité ainsi que la diversification proposée sont profitables aux enfants.

Remerciements de Mme Deshayes à l'équipe de la cantine pour son investissement et sa mobilisation pour la semaine anti-gaspillage et pour faire goûter les différents plats aux élèves.

Mr Reyssat considère que l'on mange aussi très bien lorsqu'on mange végétarien. Il ne demande pas de « fausse viande » évoquées par la municipalité. Si le but est de ne pas imposer un mode de vie / d'alimentation, il considère que ce qui est fait actuellement c'est d'imposer de manger de la viande et d'imposer nos modes de vie occidentaux aux populations plus défavorisées dans le monde. C'est le rôle de la municipalité de protéger sa population et d'écouter les alertes lancées par rapport au dérèglement climatique. Il est donc dommage de ne plus pouvoir débattre de ce sujet. C'est un point facile à mettre en œuvre avec beaucoup de résultats.

La municipalité souligne qu'elle s'engage le plus possible et propose à Monsieur Reyssat de s'engager politiquement pour faire porter sa voix.

Mr Pittel souligne une évolution positive avec ces circuits courts et la proposition de menus végétariens et de menus carnés, ce qui permet de présenter aux élèves toutes les possibilités d'alimentation.

Mr Deféraudy : Serait-il possible d'organiser une Kermesse ?

Mme Mennier : Nous effectuons une alternance tous les ans entre spectacle d'école, Kermesse, olympiades...

Une réunion sera faite avec les enseignants et l'APE fin septembre afin d'organiser les différents événements de l'année scolaire prochaine.

Une autre question de parent, arrivée trop tardivement sera traitée au prochain CE.

Fin du conseil d'école à 20h15.

Secrétaires du Conseil: Mme Mary et Mme Jeanne

Présidente du Conseil : Mme Mennier